

LIVRET D'ACCUEIL DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Accessibilité des formations Pharmatic

Pharmatic s'engage à rendre ses formations le plus accessible possible aux personnes en situation de handicap (PSH).

Christelle AUDIGER sera votre interlocutrice référente handicap.

Ses coordonnées sont les suivantes :

Tel: 04 67 10 78 10

Mail: referentPSH@achatsolutions.fr

L'équipe pédagogique propose un accompagnement personnalisé aux apprenants en situation de handicap.

Le commanditaire est interrogé au cours de l'expression de ses besoins et attentes sur la présence éventuelle de bénéficiaires en situation de handicap.

Ensuite, sur le questionnaire préalable à la formation transmis aux apprenants, ceux-ci sont de nouveau invités à exprimer leurs besoins éventuels en terme d'adaptation dans le cadre d'une situation de handicap.

L'identification des besoins

Dès le questionnaire préalable à la formation, l'apprenant en situation de handicap est invité à se signaler afin de permettre à Pharmatic d'évaluer et mettre en œuvre les ajustements nécessaires.

Un entretien permettra de s'accorder sur les aménagements possibles de la formation.

Le contenu de cet entretien est confidentiel et aucune information ne sera transmise à un tiers sans son consentement.

Une fiche individuelle de recueil des besoins en formation sera complétée et transmise au formateur.

Les aménagements proposés

Lorsque l'apprenant présente un handicap lié à la vue, à l'audition, ou à la parole, l'équipe pédagogique étudiera la possibilité de mettre en œuvre un plan de compensation avec des aménagements techniques, organisationnels et humains .

Si l'apprenant présente des troubles psychiques, amnésiques ou cognitifs, l'équipe pédagogique étudiera la possibilité de mettre en œuvre un plan de compensation.

Les organismes susceptibles d'orienter les PSH sur les questions de formation continue

AGEFIPH Occitanie :

<https://www.agefiph.fr/>

0 800 11 10 09

17 Boulevard De La Gare - BP 95827 - Immeuble La Passerelle St Aubin - 31505 Toulouse

La Ressource Handicap Formation

Nathalie BAYLE (Cabinet ACCEIS)

acceis@orange.fr

06 48 10 95 84

Mon Parcours Handicap – rubrique Formation professionnelle :

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/formation-professionnelle>

Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) :

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/aides/la-maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph-missions-et-fonctionnement>

Maison départementale des personnes handicapées de la Haute Garonne :

<https://www.mdp31.fr/trouver-une-formation-professionnelle/mdph@cg31.fr>

N° vert : 0 800 31 01 31 / Accueil : 05 34 33 11 00

MDPH 31 - 10 place Alphonse Jourdain - 31000 Toulouse

Textes de référence

1. Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (modifications des dispositions du code de l'éducation introduites par la loi)
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000809647/>
2. Guide handicap et formation d'AGEFIPH:
<https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:EU:b50775a2-de41-4ed7-b256-1a704b633966>
3. Référentiel Qualiopi :
https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/guide_de_lecture_qualiopi_v9_du_8_janvier_2024.pdf